



## **Conditions générales de ventes**

### **Article 1. Désignation**

Christelle Poupon Organisme de Formation, met en place et dispense des formations vannerie au 12 rue de Mourière 70250 Ronchamp

### **Article 2. Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formations effectuées par Christelle Poupon pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de Christelle Poupon, implique l'acceptation sans réserve du client bénéficiaire et/ou de l'organisme financeur des présentes Conditions Générales de Vente.

### **Article 3. Devis et attestation**

Pour chaque formation, Christelle Poupon s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à Christelle Poupon Vannerie Créative un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une attestation de présence ou de fin de formation ainsi qu'une feuille d'émargement signée par ½ journée sera fournie.

### **Article 4. Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros HT **\*TVA non applicable A.293 du CGI**

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation dans un délai de 30 jours, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces.

En cas de retard de paiement des pénalités sont exigibles, sans qu'un rappel soit nécessaire, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt est égal à celui de la Banque Centrale Européenne son opération de refinancement la plus récente majoré à 10 points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros est également exigible de plein droit en cas de retard de paiement

#### **Article 5. Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO) ou autre Organisme Paritaire / Employeur, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où Christelle Poupon ne recevrait pas la prise en charge au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client bénéficiaire.

#### **Article 6. Interruption ou annulation de la formation du fait du client ou du bénéficiaire**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour prévu de l'entrée en formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courrier ou email.

En cas d'annulation entre le 9<sup>ème</sup> et la date du jour de la date d'entrée en formation, le client ou l'organisme financeur est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas de non-présentation du bénéficiaire à la date prévu de la formation, le bénéficiaire ou l'organisme financeur devra s'acquitter du coût total initial suivant le devis établi.

En cas d'interruption, la formation sera facturée au nombre d'heures réalisées.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, Christelle Poupon ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Une nouvelle date de session sera proposée en accord avec le bénéficiaire et/ou l'organisme financeur.

#### **Article 7. Propriété intellectuelle**

Les supports de formation, quelle qu'en soient la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord auprès de Christelle Poupon. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formation.

### **Article 8. Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Christelle Poupon sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### **Article 9. Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Christelle Poupon et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal administratif de Besançon, seul compétent.

Ronchamp mise à jour le 29/08/2021

Christelle Poupon



Christelle Poupon Vannerie Créative, 12 rue de Mourière 70250 Ronchamp

Certifié Datadock et Qualiopi N° 94289.1

SIREN :824802979-NDA/27700083170 SIRET :82480297900016

Mail : [christellepoupon@orange.fr](mailto:christellepoupon@orange.fr) Tél : 06 86 67 29 44